

FEMMES PHILOSOPHES :
DES QUESTIONS SUR L'ENCYCLOPÉDIE
AUX LETTRES PHILOSOPHIQUES

Brigitte Weltman-Aron
The University of Florida

La position de Voltaire sur les femmes n'est pas univoque. L'admiration bien connue qu'il éprouva pour des femmes d'exception dont il fut proche, comme Mme du Châtelet, ne lui a pourtant pas toujours permis de dépasser l'étroitesse de vue de certaines conceptions sur le genre partagées avec ses contemporains. De fait, l'examen de quelques-unes de ces positions contemporaines montre bien que les deux postures (admiration pour les capacités d'une femme en particulier, mais évaluation d'une médiocrité féminine globale) sont tout à fait conciliables, et d'une grande fréquence. Pour Diderot, par exemple, une femme comme Mme Helvétius « s'est fait un caractère qui l'a affranchie au milieu de ses semblables, toutes esclaves »¹. Cette affirmation d'une invisibilité générale de la femme, ou de sa condition massivement asservie, est encore plus accusée lorsque Diderot examine la question de la postérité. Dans une lettre fameuse à Falconet du 15 février 1766, on lit ainsi : « Les femmes en général, ainsi que bien des hommes, ne laissent rien à la postérité. Quand elles ne sont plus, c'est *omnino* »². Quand il admire une femme d'envergure, comme Catherine II, c'est nécessairement pour Diderot qu'elle s'est « élevée au-dessus de son sexe »³ ; ou, conséquence ultime de cette logique, dans une lettre à sa fille (23 octobre 1773), il fait référence à la même Catherine II comme à « la plus grande et à la meilleure des souverains. Je dis *souverains*, parce que c'est un homme, et un très grand homme »⁴.

Voltaire n'est donc certainement pas le seul à avoir tenu à son époque un discours à tonalité misogyne, quoique sans acrimonie, ce qui fait écrire à David James

1 Lettre à Sophie Volland, 30 septembre 1760, dans *Correspondance*, éd. Georges Roth, Paris, Éditions de Minuit, 1955-1970, 16 vol., t. III, p. 105.

2 *Ibid.*, t. VI, p. 61.

3 Fragment inutilisé du *Salon de 1767* ; voir *Correspondance*, éd. cit., t. IX, p. 14.

4 *Ibid.*, t. XIII, p. 76. Voltaire fait également référence à Mme du Châtelet comme à « un grand homme » dans une lettre à d'Argental du 15 juin 1743 (D2772), citée par David James Adams, *La Femme dans les contes et les romans de Voltaire*, Paris, Nizet, 1974, p. 22.



Adams : « Voltaire peut critiquer le sexe en général sans cesser d'estimer les femmes comme individus »⁵. Dans ses contes philosophiques, par exemple, le sarcasme affecte assez fréquemment les entreprises comme les intentions des personnages féminins (mais il est juste d'ajouter qu'il ne se limite pas à ces seuls personnages). L'intérêt de l'article « Femme » des *Questions sur l'Encyclopédie* tient à ce que Voltaire cherche alors à définir le terme dans sa généralité (l'article commence d'ailleurs par les mots « En général »⁶), alors même que, comme Diderot et d'autres contemporains, il a déjà tendance à penser que les femmes relèvent d'une nature commune qui les astreint presque inévitablement à des comportements qu'il attribue aux femmes dans leur ensemble. Il est par exemple d'avis que la plus grande faiblesse physique de la femme relativement à l'homme influence son emploi et son caractère, puisque « le physique gouverne toujours le moral »⁷. Autrement dit, la femme peut d'autant mieux être définie dans sa généralité qu'il y a très peu d'exemples, dans cet article, de femmes qui font exception à la règle.

154

Il y en a bien tout de même, comme celui des Amazones⁸, exemple qui, reconnaissons-le, ne pouvait pas forcément apparaître aux contemporaines de Voltaire comme particulièrement utile. Par ailleurs, lorsqu'il propose des arguments plus efficaces, Voltaire ne se contente pas d'abstraire des femmes exceptionnelles (réelles, ou fictives, comme Zaïre) de leur soi-disant condition générale ; il écrit aussi, en marge de son exemplaire du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* de Rousseau, un « Pourquoi ? » lorsque Rousseau évoque les femmes comme le sexe qui domine au lieu d'obéir⁹. Dans ce cas, il se défie d'une restriction à un rôle social ou intellectuel déterminé, applicable aux femmes dans leur ensemble. C'est à *elles toutes* qu'il rend alors justice, et non pas à telle ou telle de leurs représentantes. J'opposerai donc Voltaire à lui-même, en rappelant brièvement, dans un premier temps, sa démarche dans l'article « Femme » des *Questions*, avant d'analyser sa réflexion sur la femme dans les *Lettres philosophiques*. Dans ce dernier texte, à partir de cas singuliers de femmes influentes, il élargit sa perspective en indiquant en filigrane des potentialités actualisables par toutes les femmes.

5 David James Adams, *La Femme dans les contes et les romans de Voltaire*, op. cit., p. 21. En revanche, D. J. Adams fait sourire lorsqu'il déclare qu'on ne peut soutenir que Voltaire ait été misogyne puisqu'il avait eu « au moins huit maîtresses » entre 1713 et 1747 (p. 23).

6 *Questions sur l'Encyclopédie*, éd. sous la direction de Nicholas Cronk et Christiane Mervaud, OCV, t. 41 (2010), p. 343.

7 *Ibid.*, p. 346. Voir le commentaire de Jean-Jacques Rousseau au sujet de « l'empire des femmes » dans *Émile, ou de l'Éducation* : « Voyez comment le physique nous amène insensiblement au moral » (éd. Pierre Burgelin, dans *Œuvres complètes*, éd. dirigée par Bernard Gagnebin et Marcel Raymond, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1959-1995, 5 vol., t. IV, p. 697).

8 OCV, t. 41, p. 346.

9 Voir George R. Havens, *Voltaire's Marginalia on the Pages of Rousseau*, Columbus (Ohio), The Ohio State University, 1933. p. 12.





Voltaire s'est plaint à plusieurs reprises auprès des directeurs de l'*Encyclopédie* des « déclamations » de ce dictionnaire, selon lui impropres à son objet, à savoir la définition de termes¹⁰. De même, il s'est insurgé contre ce qu'il ridiculise comme les « exclamations à la Jean-Jacques » de l'*Encyclopédie*¹¹. Il ne semble pas, en effet, être tombé dans ce travers dans les articles qu'il a fournis à l'*Encyclopédie*¹², mais il n'est pas sûr qu'il s'en soit entièrement abstenu dans le *Dictionnaire philosophique* ou les *Questions sur l'Encyclopédie*¹³. D'autre part, ce qu'il admirait dans l'*Encyclopédie*, à savoir, comme se le proposait Diderot, l'ambition de « changer la manière commune de penser », ne devait pas manquer d'impliquer, par exemple dans l'article « Femme », de contester certains des « préjugés » qui informaient jusque-là sa définition. Les *Mémoires secrets* dits « de Bachaumont » parlent à ce titre de l'*Encyclopédie* comme de « ce célèbre ouvrage, dépôt éternel des connaissances et des délires de l'esprit humain »¹⁴. En vue de contrecarrer de tels « délires », Jaucourt souligne par exemple, dans sa contribution à l'article « Femme », l'objectif contestataire de l'*Encyclopédie*. Ayant énuméré lois et prescriptions qui consacrent historiquement et socialement la soumission de la femme, il ajoute ainsi : « Cependant les raisons qu'on vient d'alléguer pour le pouvoir marital, ne sont pas sans réplique, humainement parlant ; et le caractère de cet ouvrage nous permet de le dire hardiment »¹⁵.

Dans sa correspondance avec Diderot, Voltaire épingle particulièrement l'article « Femme » de l'*Encyclopédie* dans une lettre du 16 novembre 1758 : « Je me flatte que vous ne souffrirez plus des articles tels que celui de *femme*, de *fat* [par Desmahis], etc. ni tant de vaines déclamations, ni tant de puérités et de lieux communs sans principes, sans définitions, sans instructions »¹⁶. Son propre article « Femme » des *Questions sur l'Encyclopédie* devait donc, de son point de vue, répondre à l'objection de l'emphase et de la platitude, et réparer

10 Lorsque le projet de réédition de l'*Encyclopédie* par Charles Joseph Panckoucke se dessine en 1768, il revient à la charge en écrivant à Panckoucke en octobre/novembre : « Un dictionnaire doit être un monument de vérité et de goût, et non pas un magasin de fantaisies. Songez surtout qu'il faut plutôt retrancher qu'ajouter à cette Encyclopédie. Il y a des articles qui ne sont qu'une déclamation insupportable » (D15280).

11 *Ibid.*

12 Voir l'édition, sous la direction de Jeroom Vercauysse, de ces contributions, *OCV*, t. 33 (1987).

13 Par exemple, il écrit dans l'article « Femme » : « Soyons justes, aimons le vrai, ne nous laissons pas séduire, jugeons par les choses et non par les noms » (*OCV*, t. 41, p. 356). Voltaire pense qu'il est bon qu'une définition s'accompagne d'exemples (comme il en fait la remarque à Diderot dans une lettre de décembre 1760 [D9454]), mais les deux dictionnaires qu'il a composés ne se maintiennent que rarement dans les limites de ces deux composants.

14 Livraison du 20 janvier 1769, citée dans Diderot, *Correspondance*, éd. cit., t. IX, p. 20.

15 *Encyclopédie*, t. VI (1756), p. 471a.

16 D 7943. Voltaire ne cite pas de passages incriminés chez Desmahis, mais il pense peut-être à des envolées de cet ordre : « Qui peut définir les *femmes* ? Tout à la vérité parle en elles, mais un langage équivoque » (*Encyclopédie*, t. VI, p. 472a). Cependant, il serait injuste de réduire l'article de Desmahis à de tels passages, comme nous le verrons.



cette faute¹⁷. Comme nombre d'articles de l'*Encyclopédie*, l'article « Femme » a plusieurs auteurs, dont Desmahis, et rattache la définition à diverses rubriques : Anthropologie, Droit naturel, Morale, Jurisprudence et Médecine. Les questions abordées se recourent cependant parfois d'une partie à l'autre. Les points communs que l'on peut relever entre l'article (ou les articles) « Femme » de l'*Encyclopédie* et celui des *Questions* permettent au lecteur de notre époque d'appréhender une *doxa* sur la femme ; pourtant, comme tous leurs auteurs ne reprennent pas toujours les mêmes préjugés antérieurs, le lecteur peut également noter la singularité idéologique informant l'approche philosophique de chacun d'eux. Par exemple, Voltaire pose le principe de certaines différences irréductibles et universelles entre l'homme et la femme, mais il refuse, pour défendre cette position, de s'appuyer sur une physique jugée archaïque ou fantaisiste, comme celle de Plutarque, laquelle, bien qu'invokant aussi une différence (dans la capacité de s'enivrer), a selon lui l'inconvénient majeur d'expliquer ce qui n'est pas par des causes inexistantes¹⁸. Dans cet article, contrairement à plusieurs auteurs de l'article « Femme » de l'*Encyclopédie* dont l'objet est de modifier la naturalisation de la position sociale et juridique de la femme, Voltaire se tient dans l'ensemble dans ce registre pseudo-scientifique où il déclare séparer le « fait vrai » de « l'abominable impertinence », reprendre les « méprises » et corriger « les erreurs » d'observation ou d'interprétation de ses prédécesseurs¹⁹. De même, il constate la subordination de la loi au pouvoir en place, mais il l'affirme comme s'il s'agissait d'une donnée constante impossible à modifier et ne s'en indigne pas, comme il peut le faire dans certains articles du *Dictionnaire philosophique* ou des *Questions* dénonçant d'autres types de rapports de forces²⁰.

17 Dans l'introduction aux *Questions sur l'Encyclopédie*, Voltaire n'est pas aussi explicite, et se garde de critiquer l'*Encyclopédie*, en particulier « les hommes de génie » qui y ont participé. Il présente ainsi plus modestement son entreprise : « nous avons cru devoir présenter aux amateurs de la littérature un essai de quelques articles omis dans le grand dictionnaire, ou qui peuvent souffrir quelques additions, ou qui ayant été insérés par des mains étrangères, n'ont pas été traités selon les vues des directeurs de cette entreprise immense » (OCV, t. 38 [2007], p. 10-11).

18 « Cette physique est tout à fait digne des anciens » (OCV, t. 41, p. 344). La suite immédiate de l'article reprend à l'inverse avec approbation une donnée que Voltaire estime scientifiquement établie, à savoir la différence entre l'espérance de vie des hommes et celle des femmes.

19 *Ibid.*

20 « Il semble que le pouvoir et non la convention ait fait toutes les lois » (*ibid.*, p. 356). En revanche, dans le *Dictionnaire philosophique* par exemple, Voltaire indique souvent la manière de résoudre un problème qu'il dénonce, comme dans l'article « Tolérance » : « la discorde est le grand mal du genre humain, et la tolérance en est le seul remède » (éd. sous la direction de Christiane Mervaud, OCV, t. 36 [1994], p. 562) – ou dans l'article « Religion » : la religion théologique, « source de toutes les sottises, et de tous les troubles imaginables », est opposée à la « religion de l'État », qui « ne peut en aucun temps causer aucun trouble » (p. 488). Autrement dit, lorsque Voltaire s'attaque à un usage qu'il déplore, il ne manque pas le cas échéant d'en proposer un autre qu'il trouve plus adapté et susceptible de concourir à l'harmonie sociale. Telle n'a pas été sa démarche dans l'article « Femme ».



Notons à ce titre la différence d'accentuation d'un argument abordé à la fois dans l'*Encyclopédie* et par Voltaire : comme les auteurs de l'*Encyclopédie*, Voltaire pose, comme nous l'avons dit, le principe d'une plus grande faiblesse physique chez la femme, mais Jaucourt remarque que cet argument n'est pas incontestable et que « l'homme n'a pas toujours plus de force de corps [...] que la femme »²¹. Toute la question est ensuite pour les auteurs de déterminer ce que l'on peut extrapoler des différences physiques entre hommes et femmes, et surtout s'il est légitime d'en déduire une infériorité de capacités intellectuelles et morales chez la femme. Comme l'indique Jaucourt, c'est en grande partie à cause de sa plus grande force présumée qu'on a accordé l'autorité à l'homme. Reprenant un *topos* galant, Desmahis insiste davantage sur une différence qui n'est pas une infériorité en tous points. Par exemple, la femme est « supérieure en agréments » à l'homme, ou encore : « Distingués par des inégalités, les deux sexes ont des avantages presque égaux »²². Suit alors une argumentation qui n'est pas éloignée de celle de Rousseau, insistant d'une part sur le fait que les différences de la nature « [doivent] en mettre dans l'éducation », et d'autre part sur le fait que, par le désir qu'elles inspirent, les femmes trouvent le moyen de s'affranchir de leur subordination²³, et plus encore, ont pour but l'autorité : « l'amour qu'elles donnent les y conduit »²⁴. Desmahis met également l'accent sur l'éducation, en notant en particulier qu'alors que les hommes sont formés en fonction de l'état auquel ils sont destinés, ce qui implique une diversité et une spécialisation dans leurs études, l'éducation que reçoivent les femmes est générale, ce qui signifie qu'elle est indifférenciée²⁵. Si l'éducation modifie les dispositions naturelles de la femme, c'est, pour Desmahis, dans un mauvais sens, en leur enseignant la dissimulation et l'art de plaire²⁶. Et pourtant, le premier auteur de l'article « Femme » de l'*Encyclopédie*, Barthez, note au sujet de l'éducation des femmes qu'alors que tous les pays policés l'ont toujours négligée, il est remarquable qu'il se soit trouvé dans tous les temps des femmes qui ont su s'illustrer « par leur érudition et leurs ouvrages ». Il ajoute par ailleurs que si, pour les anatomistes comme pour certains philosophes, la femme est « un homme manqué », cette position relève de préjugés « produits par les coutumes des anciens peuples, les systèmes de politique et les religions qu'ils ont modifiés à leur tour »²⁷. Jaucourt insiste de même sur le fait que l'inégalité entre hommes et femmes est d'institution humaine : c'est une question de droit civil qui ne

21 *Encyclopédie*, t. VI, p. 471a.

22 *Ibid.*, p. 472a, 472b.

23 *Ibid.*

24 *Ibid.*, p. 473a.

25 *Ibid.*, p. 472b.

26 *Ibid.*, p. 472b-473a.

27 *Ibid.*, p. 469a-b.





dérive pas de la loi naturelle²⁸. L'autorité ne vient donc pas pour lui en dernier ressort de la nature. Le dernier auteur, Boucher d'Argis, illustre d'ailleurs bien toute la casuistique de l'explication naturelle pour justifier l'état civil actuel des femmes : « les hommes, par la prérogative de leur sexe et par la force de leur tempérament, sont *naturellement* capables de toutes sortes d'emplois et d'engagements ; au lieu que les femmes [...] sont *exclues* de plusieurs fonctions, et *incapables* de certains engagements »²⁹. Ce passage induit évidemment la question de savoir en quoi consiste la prérogative masculine et surtout si elle est naturelle, de même que l'exclusion des femmes ne peut être seulement imputée à une incapacité naturelle, puisqu'elle doit aussi être instituée par diverses mesures sociales. Desmahis notait également que les hommes ont eu recours aux lois pour « augmenter leur puissance naturelle », les femmes faisant l'inverse, en se servant de leur beauté naturelle pour circonvenir les lois qui les subordonnent : argument qu'on peut citer, ce qui ne veut pas dire qu'il est incontestable³⁰.

158

Comment Voltaire s'inscrit-il dans ce type d'argumentation ? Ayant très vite souligné l'interdépendance du physique et du moral, il reconnaît toutefois des exceptions, mais ce sont ce qu'il appelle des « exemples rares ». L'important est tout de même que ces exceptions relèvent également pour lui de la nature : « On a vu dans tous les temps et presque dans tous les pays, des femmes à *qui la nature donna* un courage et des forces extraordinaires, qui combattirent avec les hommes, qui soutinrent de prodigieux travaux »³¹. Dans ce schéma, la nature, qui attribue presque universellement la faiblesse aux femmes, peut donc également leur donner la force. L'invocation de la nature pour rendre compte d'observations empiriques n'est pas déterminante, puisque les caractéristiques naturelles ne sont pas invariables. D'autre part, en ce qui concerne la subordination sociale et juridique des femmes, Voltaire attribue à plusieurs reprises la suprématie masculine à une cause bien différente d'un rapport entre le physique et le moral, fondée plutôt sur le droit et la raison du plus fort : « Il n'est pas étonnant qu'en tout pays l'homme se soit rendu le maître de la femme, tout étant fondé sur la force »³². Ce qui peut alors surprendre chez Voltaire, qu'on sait prêt dans d'autres circonstances à s'opposer à l'évidence présumée et surtout aux conséquences de telles propositions, c'est qu'il ne cherche pas, dans cet article, à récuser la situation constatée et sa logique, alors que, lorsqu'il évalue un témoignage historique ou celui d'un voyageur à l'aune de la raison, il réfute parfois sa plausibilité si ce témoignage contredit sa

²⁸ *Ibid.*, p. 471a.

²⁹ *Ibid.*, p. 475a-b (je souligne).

³⁰ *Ibid.*, p. 473a.

³¹ *OCV*, t. 41, p. 346 (je souligne).

³² *Ibid.*, p. 348.



conviction que le pouvoir fait les lois ou en est à l'origine. Ainsi, la polygamie se comprend comme abus de pouvoir (il place tout de même dans la bouche d'un vizir du sultan un argument nataliste avec lequel il est d'accord³³), mais Voltaire trouve improbable que les lois permettent parfois aux femmes d'avoir plusieurs maris, car, déclare-t-il, « les hommes qui partout ont fait les lois, sont nés avec trop d'amour-propre, sont trop jaloux de leur autorité, ont communément un tempérament trop ardent en comparaison de celui des femmes, pour avoir imaginé une telle jurisprudence ». Ici l'argument du droit du plus fort concorde avec la règle de la nature : « Ce qui n'est pas conforme au train ordinaire de la nature est rarement vrai »³⁴. Le droit du plus fort ne veut bien sûr pas dire pour Voltaire qu'il soit toujours justifié par la raison : comme le dit finement Jaucourt, « de cela seul que l'on est propre à commander, il ne s'ensuit pas qu'on en ait actuellement le droit »³⁵. Jaucourt comme Voltaire notent également la capacité des femmes à gouverner, en tirant tous deux des exemples de l'Angleterre et de la Russie³⁶. Quoi qu'il en soit, l'examen de l'article « Femme » des *Questions* permet de dire que Voltaire constate l'infériorité sociale de la majorité des femmes et même qu'il la légitime, mais seulement dans une certaine mesure (en faisant d'un côté référence à la nature ou à l'essence de la femme, ou en montrant d'un autre point de vue que le privilège dépend inévitablement de la force). Par ailleurs, il ne propose pas de solution à cette infériorité dans son article « Femme », soit parce qu'il estime que cela échapperait à la pertinence encyclopédique qu'il a en vue, soit parce que l'égalité entre hommes et femmes ne lui paraît pas une notion qu'il est opportun ou urgent de promouvoir.

33 S'adressant au chrétien, il dit : « Quel bien fais-tu au monde en passant plus d'heures à table que je n'en passe au lit ? Je peux donner quatre enfants chaque année pour le service de mon auguste maître ; à peine en peux-tu fournir un » (*ibid.*, p. 357).

34 *ibid.*, p. 355. On sait que Rousseau n'est pas d'accord avec Voltaire sur la question du « tempérament » des hommes et des femmes ; il pense au contraire que les femmes sont insatiables sexuellement et que, la *libido* masculine étant pratiquement inexistante, les femmes conduiraient les hommes à la mort sans les règles sociales qui les contiennent : « Avec la facilité qu'ont les femmes d'émouvoir les sens des hommes, et d'aller réveiller au fond de leurs cœurs les restes d'un temperament presque éteint [...] tirannisés par elles, ils seroient enfin leurs victimes, et se verroient tous traîner à la mort sans qu'ils pussent jamais s'en deffendre » (*Émile*, éd. cit., p. 694).

35 *Encyclopédie*, t. VI, p. 471a.

36 « L'exemple de l'Angleterre et de la Moscovie fait bien voir que les *femmes* peuvent réussir également, et dans le gouvernement modéré, et dans le gouvernement despotique ; et s'il n'est pas contre la raison et contre la nature qu'elles régissent un empire, il semble qu'il n'est pas plus contradictoire qu'elles soient maîtresses dans une famille » (*ibid.*, p. 471b) ; « On prétend que le cardinal Mazarin avouait que plusieurs femmes étaient dignes de régir un royaume, et qu'il ajoutait, qu'il était toujours à craindre qu'elles ne se laissassent subjuguier *par des amants incapables de gouverner douze poules*. Cependant Isabelle en Castille, Élisabeth en Angleterre, Marie-Thérèse en Hongrie, ont bien démenti ce prétendu bon mot attribué au cardinal Mazarin. Et aujourd'hui nous voyons dans le Nord une législatrice aussi respectée que le souverain de la Grèce, de l'Asie Mineure, de la Syrie et de l'Égypte, est peu estimé » (*OCV*, t. 41, p. 349).

Sa perspective est bien différente dans les *Lettres philosophiques*, texte antérieur qui s'appuie sur la comparaison d'usages et de croyances que lui permet le personnage de l'étranger incarné par le narrateur (le Français en Angleterre, et surtout à Londres). Dans cet essai, la différence d'institutions ou de coutumes des deux pays permet à Voltaire de rapporter chacune d'entre elles à une philosophie. Dans cette configuration, le narrateur est à la fois représentant de la culture française dont il est nourri (mais qu'il peut cependant critiquer indirectement en faisant l'éloge d'institutions anglaises), et arbitre de signes culturels autres qu'il n'interprète pas seulement en tant que Français, mais aussi à l'aune de la raison ou d'une philosophie supranationale, malgré toutes les difficultés reconnues à cette position³⁷. En apparence, la place de la femme dans ce texte semble très réduite, marquée par l'amusement, du type : même les femmes parlent chez les Quakers ! Voltaire fait ainsi dire au Quaker que le narrateur dit avoir rencontré : « nous permettons même aux femmes de parler. Deux ou trois de nos dévotes se trouvent souvent inspirées à la fois, et c'est alors qu'il se fait un beau bruit dans la maison du Seigneur »³⁸. Cependant à d'autres reprises, comme dans la onzième Lettre sur l'insertion de la petite vérole, tout le discours est profondément orienté par les femmes³⁹. Comme l'indique John Leigh, les contradictions que Voltaire remarque en Angleterre ont pu servir de révélateur aux siennes propres⁴⁰. Dans ce texte, il ne s'agit pas pour Voltaire d'élaborer une définition générale de la femme, ni non plus d'évoquer la femme anglaise, comme le veut la tradition du caractère national, mais d'examiner ce que des exemples uniques de femmes révèlent d'une capacité de la femme qui n'est pas encore reconnue socialement de façon universelle, ou qui reste à venir⁴¹.

37 André-Michel Rousseau montre ce que la philosophie de Voltaire doit à son séjour en Angleterre et à l'apprentissage de l'anglais (*L'Angleterre et Voltaire, SVEC*, n° 179 [1979]).

38 *Lettres philosophiques*, éd. René Pomeau, Paris, Garnier-Flammarion, 1964, p. 26 (seconde Lettre).

39 Rappelons que l'inoculation a passionné les contemporains de Voltaire. Dans une lettre à Sophie Volland du 28 septembre 1761, Diderot indique que D'Alembert vient de publier deux mémoires sur l'inoculation, parus dans les *Opuscules mathématiques (Correspondance*, éd. cit., t. III, p. 319). Voir également l'ouvrage de Catriona Seth sur les réactions à l'immunisation contre la variole au XVIII^e siècle, ainsi que sa discussion du rôle des femmes dans ce débat : *Les rois aussi en mouraient. Les Lumières en lutte contre la petite vérole*, Paris, Desjonquères, coll. « L'esprit des lettres », 2008.

40 « *England's own contradictions and idiosyncrasies reveal, or perhaps elicit, different facets of Voltaire's thought* » (John Leigh, « Voltaire and the myth of England », dans Nicholas Cronk [dir.], *The Cambridge Companion to Voltaire*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, p. 77-91, ici p. 79).

41 John Leigh est précisément d'avis que Voltaire considère la culture anglaise comme « hardiment individualiste » (« *boldly individualistic* » [*ibid.*, p. 86]), et que, dans les *Lettres philosophiques*, l'Anglais typique n'existe pas (p. 84). Cette position explique sans doute pourquoi les exemples de femmes mentionnés dans ce texte ne se rattachent pas facilement à un ensemble qu'ils seraient chargés de représenter.



Dans sa préface de 1770 aux *Questions*, Voltaire note au sujet de l'inoculation que, comme l'*Encyclopédie*, il s'agit d'une vérité neuve, qui est à ce titre « condamné[e] d'abord, et reçu[e] ensuite avec la reconnaissance tardive du public »⁴². Les femmes sont indirectement mentionnées au sujet de l'insertion de la petite vérole, lorsque Voltaire explique, dans la onzième Lettre, que c'est pour conserver « la vie et la beauté » des jeunes Circassiennes destinées à la prostitution, dans un geste où la tendresse parentale s'allie à l'intérêt bien compris (« une cause commune à toute la terre », selon Voltaire), que l'inoculation a été pratiquée dans certains pays⁴³. D'où une réflexion très commune chez Voltaire sur la disproportion, parfois burlesque, entre la cause de l'événement et les effets qu'il inaugure, dont tous ne sont pas d'emblée prévisibles. Mais la lettre concerne plus directement les femmes lorsqu'il est question de l'intervention de personnes influentes comme Mme de Wortley-Montagu et la princesse de Galles, dont le talent d'observation, le goût scientifique de l'expérience et l'affirmation de la vie relèvent d'une entreprise que Voltaire appelle *philosophique*. Voltaire rapporte que Mme de Wortley-Montagu, « une des femmes d'Angleterre qui a le plus d'esprit et le plus de force dans l'esprit », a fait inoculer son fils après avoir observé cette forme de vaccination et ses résultats bénéfiques au cours de ses voyages⁴⁴. La princesse de Galles, devenue reine depuis, convaincue par le témoignage de Mme de Wortley-Montagu, l'a imitée en faisant également inoculer ses enfants, après en avoir tenté l'expérience sur des condamnés à mort qui, selon Voltaire, ont ensuite été doublement redevables de la vie à la princesse, en échappant d'une part à leur sentence en échange de l'inoculation, et d'autre part en ne risquant plus de mourir de la petite vérole⁴⁵. La princesse de Galles, par l'échange qu'elle instaure entre la condamnation à mort et la vie, par sa résolution en faveur de méthodes inédites, mais vérifiées, de conservation et de santé publique, est qualifiée par Voltaire de « philosophe aimable sur le trône »⁴⁶. La question du sexe chez Voltaire, telle qu'elle est présentée dans les *Lettres philosophiques*, remarque les lieux où opère la femme, son incision du corps social auquel elle insuffle un nouveau rapport éthique à la vie, comprise comme survie de l'autre. Ceci ne concerne pas seulement les femmes influentes :

Les femmes de Circassie sont, de temps immémorial, dans l'usage de donner la petite vérole à leurs enfants, même à l'âge de six mois, en leur faisant une pustule qu'elles ont soigneusement enlevée du corps d'un autre enfant. Cette pustule fait, dans le bras où elle est insinuée, l'effet du levain dans un morceau

42 OCV, t. 38, p. 10.

43 *Lettres philosophiques*, éd. cit., p. 72, 71.

44 *Ibid.*, p. 72.

45 *Ibid.*, p. 73.

46 *Ibid.*, p. 72.



de pâte ; elle y fermente, et répand dans la masse du sang les qualités dont elle est empreinte⁴⁷.

Dans la lutte de la science contre les préjugés, la femme s'inscrit exemplairement : comme le montre bien la onzième Lettre, qu'elle soit considérée comme objet sexuel ou comme femme supérieure, visitant d'autres pays ou à la tête de la nation, la femme dément la sédentarité – dont l'article « Femme » des *Questions* fait son apanage⁴⁸ – et refuse l'immobilisme. Sur la question de l'inoculation, elle est à l'avant-garde scientifique et médicale en Europe, et dénonce les réflexes frileux de tous les corporatismes.

162

La discussion de l'intervention de la femme dans une question de santé publique permet aussi à Voltaire de réfléchir sur des questions subsidiaires comme le rôle du citoyen ou celui du dirigeant éclairé dans l'espace public, contre le rôle méconnu, mais cependant actif, d'une minorité qui forme le levain du reste de sa communauté. La femme a ici un rôle innovateur à jouer, contredisant quelque peu l'assertion de Voltaire dans l'article « Femme », selon laquelle il y a eu « des femmes très savantes comme il en fut de guerrières ; mais il n'y en a jamais eu d'inventrice »⁴⁹. S'inscrivant dans le domaine public, la femme a peut-être une autre dimension à faire valoir que le rôle limité qui lui est reconnu dans les *Questions*, à savoir « adoucir les mœurs des hommes »⁵⁰. C'est en ce sens que la vingt-troisième Lettre des *Lettres philosophiques*, intitulée « Sur la considération qu'on doit aux gens de lettres », glorifie la comédienne, aux côtés de l'homme de lettres. De façon inattendue, le pendant de l'homme de lettres n'est pas ici la femme qui écrit mais celle qui s'avance sur scène et parle devant tous. Il faut se rappeler l'indignation que suscite toujours chez Voltaire ce qu'il appelle, dans une lettre à Diderot accusant réception du *Fils naturel*, « le plus impertinent de tous les abus, [c'est-à-dire] l'excommunication et l'infamie attachées au talent de débiter en public des sentiments vertueux »⁵¹. Sa manière de s'attaquer au préjugé qui affecte les comédiens, mais surtout les comédiennes⁵², est d'insister au contraire sur l'influence morale de la récitation

47 *Ibid.*, p. 70.

48 « Menant une vie plus sédentaire, elles doivent avoir plus de douceur dans le caractère que la race masculine » (*OCV*, t. 41, p. 347).

49 *Ibid.*, p. 348.

50 *Ibid.*

51 Lettre du 28 février 1757 (D7175). Dans une autre lettre à Diderot de décembre 1760 (D9454), en réponse aux critiques choisies que formule Diderot sur *Tancrède*, il exprime à nouveau son indignation devant le préjugé dont sont victimes les comédiens, proposant une conséquence inattendue du peu de considération sociale où ils sont tenus : « Mais où trouver des pères, où trouver des entrailles et des yeux qui sachent pleurer ? Sera-ce dans un métier avili par un cruel préjugé et parmi des mercenaires qui même sont honteux de leur profession ? ».

52 Préjugé assez illustré par Rousseau dans la *Lettre à D'Alembert*.



de l'actrice sur ses auditeurs, qui glorifie la nation, comme la comédienne elle-même s'élève par la représentation. Voltaire rêve ici d'une reconnaissance citoyenne des bienfaits du théâtre, patriotique dans la mesure où auteurs dramatiques comme comédiens contribuent à la renommée de leur pays : « [les Anglais] sont bien loin d'attacher l'infamie à l'art des Sophocle et des Euripide, et de retrancher du corps de leurs citoyens ceux qui se dévouent à réciter devant eux des ouvrages dont leur nation se glorifie », écrit-il dans les *Lettres philosophiques*⁵³.

De même, alors qu'il met au même rang l'homme de lettres et la comédienne, Voltaire note que les Anglais protègent et honorent les hommes de sciences comme de théâtre, ce qui est une occasion de revenir sur la figure féminine. En effet, remarque-t-il, ils ont enterré à Westminster « la célèbre comédienne Mlle Oldfield à peu près avec les mêmes honneurs qu'on a rendus à M. Newton. Quelques-uns ont même prétendu qu'ils avaient affecté d'honorer à ce point la mémoire de cette actrice, afin de nous faire sentir davantage la barbare et lâche injustice qu'ils nous reprochent, d'avoir jeté à la voirie le corps de Mlle Lecouvreur »⁵⁴. Voltaire souligne toujours la contradiction qu'il y a en France dans le fait « qu'on ose marquer de tant d'infamie un art autorisé par les lois, récompensé par les souverains, cultivé par les grands hommes et admiré des nations ; et qu'on trouve chez le même libraire la déclamation du père Le Brun contre nos spectacles, à côté des ouvrages immortels des Racine, des Corneille, des Molière, etc. »⁵⁵. Malgré le manque de courage politique des autorités françaises, dont les représentants laissent se perpétuer une réprobation

53 *Lettres philosophiques*, éd. cit., p. 149. Russell Goulbourne rappelle que Voltaire garde du siècle précédent l'adage de l'instruction par le théâtre, qu'il infléchit en même temps selon l'axe des Lumières. Il cite, par exemple, la *Lettre à un premier commis* (1733), presque contemporaine des *Lettres philosophiques*, dans laquelle Voltaire écrit : « Je regarde la tragédie et la comédie comme des leçons de vertu, de raison et de bienséance » (« Voltaire's masks: theatre and theatricality », dans Nicholas Cronk [dir.], *The Cambridge Companion to Voltaire*, op. cit., p. 93-108, ici p. 97).

54 *Lettres philosophiques*, éd. cit., p. 149. Quant à l'actrice Mlle Clairon, interprète de plusieurs de ses rôles féminins, Voltaire écrit ceci le 10 décembre 1760 (D9454), toujours à l'adresse de Diderot, qui avait loué le jeu de la comédienne dans *Tancredé* : « Il n'y a qu'une Clairon au monde. Tous les grands talents sont rares, ils sont presque uniques. Ce qui m'étonne c'est que mademoiselle Clairon ne soit pas persécutée. Vous l'avez été bien cruellement ».

55 *Lettres philosophiques*, éd. cit., p. 151. Sur l'unité dans la philosophie de Voltaire, et sa tendance à rejeter le dualisme comme la contradiction, voir l'article de Jean Dagen, « De la contradiction selon Voltaire », dans Michel Delon et Catriona Seth (dir.), *Voltaire en Europe. Hommage à Christiane Mervaud*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000, p. 273-281. J. Dagen explique par exemple : « Ou bien la contradiction désigne l'état dans lequel se trouve le plus communément la pensée humaine : Voltaire ne peut alors que le décrire, le déplorer, en faire, dans le registre du cynique ou de l'ironiste, le thème de sa littérature. Ou bien la contradiction désigne l'opposition irréductible de deux notions ou de deux thèses : Voltaire alors refuse de penser la dualité en tant que telle, de raisonner sur les contradictoires, de supposer, au moins implicitement, qu'il pourrait exister quelque chose comme des idées ou des substances antinomiques » (p. 273).





publique qu'ils n'approuvent sans doute pas en privé quand ils sont éclairés, le théâtre reste instructif à plus d'un titre. Voltaire est convaincu qu'il forme le goût et présente habilement des dilemmes de conduite morale qu'il apprend à confronter et à résoudre ; mais, dans les *Lettres philosophiques*, l'exemple de la comédienne (et non du comédien) se superpose à cet argument. Il est utile parce qu'il démontre que, en dépit du préjugé qui les dénigre injustement, les femmes qui se consacrent à ce métier ont un rôle social d'une forte visibilité qui les conduit à s'affirmer et à prendre publiquement la parole.

164

Tout en parlant d'événements contemporains, les *Lettres philosophiques* sont dans ce sens également une anticipation de l'avenir de la femme, déjà décelable pour qui sait bien observer, même si l'analyse ne concerne ouvertement que quelques femmes exceptionnelles : la philosophie est ouverte à la femme, elle en a la capacité, et elle ne doit pas craindre de s'exposer, comme le fait l'actrice au théâtre. Quelque dix ans plus tard, dans la dédicace en vers et l'avant-propos en prose aux *Éléments de la philosophie de Newton* adressés à Mme du Châtelet, qu'il qualifie de « disciple de Neuton, et de la vérité », Voltaire indique encore plus nettement que « la philosophie est de tout état et de tout sexe [...] Elle est certainement du ressort des femmes lorsqu'elles ont su mêler aux amusements de leur sexe, cette application constante, qui est peut-être le don de l'esprit le plus rare. Qui jamais a mieux prouvé que vous, Madame, cette vérité ? »⁵⁶. En écrivant les *Lettres philosophiques*, Voltaire s'intéresse donc à une considération d'ores et déjà acquise, ou qui devrait en tout cas être due en toute justice à la femme, et à une autre encore à venir, qu'il annonce en prenant ses distances avec la question de la nature ou l'essence des femmes, dont il montrera (peut-être à son insu) dans les *Questions* qu'elles peuvent ne pas être probantes parce qu'elles fournissent des données contradictoires. À la place, il propose dans les *Lettres philosophiques* de réfléchir sur le devenir de tout être humain comme volonté agissante. La liberté que Voltaire dit avoir exemplairement décelée en Angleterre encourage sa pensée à isoler des comportements qui ne se laissent plus dériver d'une biologie aux effets immuables, de telle ou telle communauté, ou d'une nation donnée. C'est ici qu'il y a une chance pour la femme de se dégager de la gangue de présuppositions qui entravent son devenir. On peut penser d'une part que Voltaire a cherché à remettre en question ces préjugés en s'attachant à *des* femmes, dont l'exemple tranche sur la condition

56 *Éléments de la philosophie de Newton*, éd. Robert L. Walters et William H. Barber, OCV, t. 15 (1992), p. 186, 192. Sur la façon dont le discours voltairien construit l'identité philosophique de Mme du Châtelet, voir ici même l'article de Christophe Cave, qui se penche plus spécifiquement sur la correspondance : « Les philosophes ont-ils un sexe ? Émilie du Châtelet et la marquise du Deffand dans la correspondance de Voltaire », p. 167-184.



générale, afin de constituer un modèle généralisable. Mais il faut aussi noter que s'il s'attarde sur des comportements singuliers ou des découvertes uniques, qu'ils soient ceux de Newton ou de la princesse de Galles, d'un Quaker ou d'une de ses coreligionnaires, c'est parce qu'il y relève une faculté humaine fondamentale. Dans les *Lettres philosophiques*, il n'envisage pas d'exclure les femmes de sa réflexion sur cette faculté, ce qui a pour conséquence la possibilité d'évaluer philosophiquement leurs contributions spécifiques à l'histoire de l'humanité⁵⁷.

57 Jean Dagen écrit que, pour Voltaire, l'enjeu de la philosophie se situe « du côté de l'unité rationnelle, du côté de la morale et de la politique, du côté de l'histoire des hommes » (« De la contradiction selon Voltaire », art. cit., p. 278).

